

## CODE DE VIE

Le respect, l'honnêteté et la sécurité sont des valeurs liées à une éducation de qualité. Nous devons, en tant qu'éducateurs, exiger cela de nos jeunes qui, plus tard, éduqueront d'autres jeunes. Ces règles, appliquées à l'école (et au service de garde), sont intimement liées aux valeurs que nous nous sommes données et qui sont inscrites dans notre projet éducatif.

### Avertissements

L'élève ne perd aucun point lorsqu'il contrevient au règlement; il reçoit plutôt un avertissement. Toutefois, une accumulation de trois avertissements pour le même règlement engendre la perte d'un point.

- 1.1 J'utilise la formule « monsieur » et « madame » pour m'adresser aux adultes.
- 1.2 Je collabore à la propreté de l'école et de la cour de récréation.
- 1.3 À l'arrivée, j'entre immédiatement sur la cour à l'heure prévue (voir Informations générales).
- 1.4 Au son de la cloche, j'arrête de jouer et je me dirige vers mon entrée désignée.
- 1.5 Sur la cour, je m'amuse aux endroits désignés.
- 1.6 Sur la cour, je me déplace à pied à côté de mon vélo (idem pour la planche à roulettes, les patins, etc).
- 1.7 Pour mes entrées et sorties, j'utilise la porte de la cour qui m'est assignée.

### Lorsque je suis en période avec un spécialiste (anglais, éducation physique, musique, art dramatique) :

- 2.1 Je porte des vêtements et des souliers de course appropriés pour les activités au gymnase.
- 2.2 Je transporte mon matériel d'éducation physique dans un sac.
- 2.3 Je me rends à ma période de spécialité avec tout le matériel nécessaire afin d'éviter les déplacements inutiles.

### Infractions mineures

L'élève perd un point lorsqu'il contrevient au règlement.

- 3.1 Je respecte les consignes données par l'adulte.
- 3.2 Je respecte le code vestimentaire de mon école (voir la page suivante).
- 3.3 Je participe aux jeux selon les règles établies en respectant les jeux des autres.
- 3.4 J'entre en silence, sans bousculade, en file indienne.
- 3.5 Aux casiers, je m'empresse de faire ma routine calmement et sans flâner.
- 3.6 Dans l'école, je me déplace en marchant et en silence, en tout temps.
- 3.7 Je demeure à l'intérieur de la cour et je demande la permission au surveillant pour récupérer un jeu hors de la cour.
- 3.8 Quand mon groupe est à l'extérieur, j'entre dans l'école uniquement avec la permission d'un surveillant.
- 3.9 Je laisse chez moi tout objet de la maison, jouet, appareil électronique ou carte de collection, à moins d'une autorisation spéciale de mon enseignant.

### Infractions majeures

L'élève perd 2 ou 3 points, selon la gravité du geste, lorsqu'il contrevient au règlement.

- 4.1 Je m'adresse à chaque personne de façon polie en paroles et en gestes.
- 4.2 J'exprime mes opinions et mes sentiments avec des mots et des gestes adéquats.
- 4.3 Je prends soin du matériel mis à ma disposition par l'école. (vandalisme)
- 4.4 J'évite tout geste d'intimidation et de violence.
- 4.5 Lorsque je trouve un objet, je le remets à un adulte responsable.
- 4.6 Je me comporte de manière sécuritaire et pacifique (pas de bousculades, de querelles, de bagarres, de jambettes, de balle de neige, de roi de la montagne, etc.)
- 4.7 Je laisse à la maison les objets dangereux ou à connotation violente.

**TOUTE RÈGLE NON CITÉE ET JUGÉE VALABLE PAR LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE POURRA ÊTRE SANCTIONNÉE.**